



M. Christian MASSET

Président de la Mission laïque française
9, rue Humblot
75015 Paris

Paris, le 14 octobre 2026

**Objet : Continuité de la scolarité des élèves du campus Churchill
de Dallas International School**

Monsieur le Président,

J'ai été saisie par de nombreuses familles et par des enseignants de la Dallas International School, inquiets de l'avenir du campus Churchill, où sont scolarisés les plus jeunes élèves de cet établissement homologué et partenaire de l'AEFE, de la maternelle au CM1.

MATHILDE OLLIVIER

Nous avons été saisies par de nombreuses familles et par des enseignants de la Dallas International School, inquiets de l'avenir du campus Churchill, où sont scolarisés les plus jeunes élèves de cet établissement homologué et partenaire de l'AEFE, de la maternelle au CM1.

MELANIE VOGEL

SENATRICES
REPRESENTANT LES
FRANÇAIS ETABLIS
HORS DE FRANCE

Nous ne méconnaissons pas le droit de la Mission laïque française (MLF) de disposer de son patrimoine immobilier et il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la cession du campus, ni sur les éventuels différends financiers qui opposent les deux parties. Notre attention porte en revanche sur la continuité pédagogique, afin que les élèves puissent achever l'année scolaire 2026-2027 dans leurs locaux actuels, sans déménagement en cours d'année.

Nous avons pris connaissance de la proposition de la MLF de prolonger l'occupation du campus jusqu'au 4 juin 2027, sans augmentation de loyer. Cette proposition pourrait apporter une réponse à l'objectif de continuité pédagogique que partagent les familles. Pourtant, à quelques jours de l'échéance du bail actuel, fixée au 31 octobre prochain, cette prolongation ne semble pas formalisée, et les versions des parties divergent sur ses conditions.

Nous souhaiterions comprendre ce qui fait aujourd'hui obstacle à la conclusion de cette prolongation, sur la base des conditions habituelles d'un bail commercial. Il nous paraîtrait également essentiel qu'elle soit pleinement opposable au futur acquéreur.

La Mission laïque française est un acteur historique de l'enseignement français à l'étranger et nous savons son attachement à la réussite et au bien-être des élèves. C'est dans cet esprit que nous vous adressons ce courrier. Nous vous serions reconnaissantes de bien vouloir nous informer de l'état des discussions, et nous nous tenons à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Si cela peut contribuer à rapprocher les positions, nous soutiendrions volontiers toute initiative de facilitation associant la Mission laïque française, la Dallas International School, les services du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la communauté éducative et les familles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Mathilde OLLIVIER



Mélanie VOGEL



Copie : Mme Eléonore CAROIT, ministre déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger